SOS Éducation

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

H1991219RA001

CHIFFRES CLÉS 2019

ABONNÉS À NOS LETTRES D'INFORMATION E-MAIL

88 438

Pour vous inscrire :
https://soseducation.org/je-minscris

ABONNÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

2 747
https://twitter.com/soseducation

34 604
https://www.facebook.com/page.sos.education/

MEMBRES & DONATEURS

50 859
(actifs sur les 36 derniers mois)

25 223
nouveaux membres en 2019
9 564 membres donateurs
15 659 membres non donateurs

5 925
membres nous soutiennent depuis plus de 10 ans

Pour faire un don :
https://dons.soseducation.org/

PÉTITIONS & RÉFÉRENDUMS

58 932

34 852
réponses au Référendum national sur l'École

24 080
signatures de pétitions pour améliorer le système éducatif français

COMPTE EMPLOIS/RESSOURCES 2018

Emploi 2018 des ressources collectées*

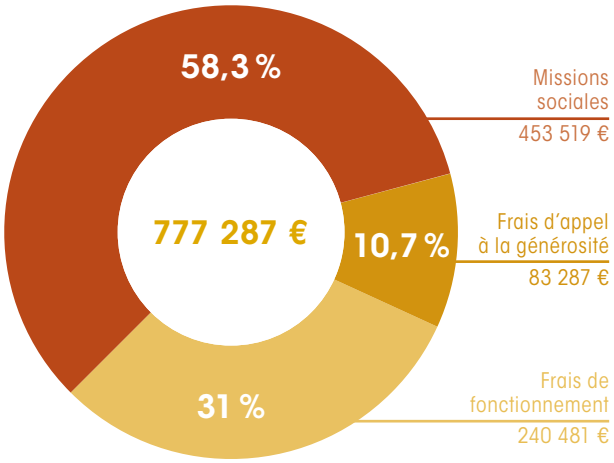

Suivi 2018 des ressources collectées*

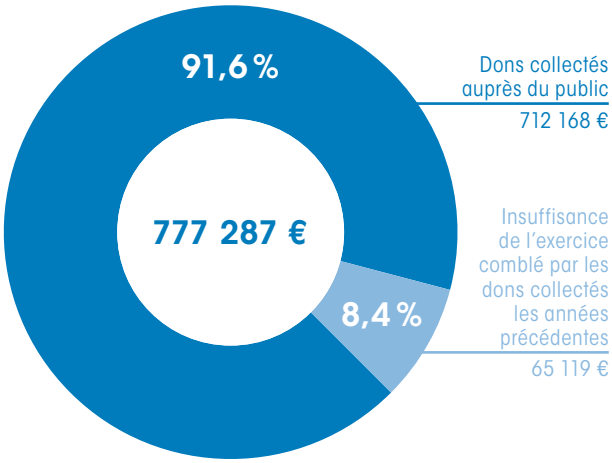

** Données extraites du Compte emplois / ressources 2018 accessible sur notre site Internet www.soseducation.org et déposé au Journal Officiel.*

ÉDITORIAL

2019, année dynamique !

Nos efforts pour informer et rassembler de plus en plus de citoyens se concrétisent par l'accueil de 25 223 nouveaux membres cette année.

Bienvenue à eux et merci à nos fidèles membres qui nous soutiennent depuis longtemps, dont certains depuis le début !

Quand nous avons lancé SOS Éducation avec une poignée de parents et de professeurs il y a 18 ans, la situation de l'École n'était déjà pas brillante. Elle est bien pire aujourd'hui.

Renforcer les troupes est indispensable pour peser dans les débats et porter les réformes dont l'École a besoin.

Fin 2018, des milliers de professeurs sont sortis de leur silence sur les faits de violence à l'École et sur l'absence de soutien de leur hiérarchie. Sous le cri de ralliement #PasDeVague, en quelques jours une vague de plus de 100 000 messages a déferlé sur Internet. Du jamais vu.

Le signe d'une École à bout de souffle qui refuse d'ouvrir les yeux sur la réalité. Qui étouffe la parole des enseignants et fait la sourde oreille aux demandes des parents. Qui préfère casser le thermomètre par peur de devoir lire le résultat à voix haute.

Début 2019 SOS Éducation a engagé une forte mobilisation contre toutes les formes de violences à l'École. Un combat au cœur de notre ADN.

Il aura fallu une nouvelle pétition et des discussions au sommet de l'État pour qu'un plan de lutte contre les violences scolaires soit annoncé par le ministre. Après des années de recul, les lignes bougent enfin... dans le bon sens !

SOS Éducation a aussi agi pour mieux aider les enseignants victimes de violences : refonte du site de l'Observatoire de la souffrance des professeurs, présence d'une psychologue un jour par semaine ouverture d'une cellule d'écoute, actions de prévention.

Les nombreux hommages et remerciements envoyés par nos membres aident les professeurs à retrouver le goût de remplir leur belle mission, malgré les difficultés rencontrées au quotidien.

2019 a aussi vu naître la première édition de notre baromètre «Quand les parents d'élèves notent l'École» réalisé par SOS Éducation en partenariat avec l'IFOP. Un travail délicat, rigoureux, inédit.

Ce baromètre expose une opinion qui compte pour l'École : celle des parents d'enfants scolarisés en France, dans des établissements publics ou privés.

Les conclusions sont claires : les parents d'élèves approuvent massivement les réformes portées depuis longtemps par les membres de SOS Éducation.

2019, c'est enfin l'évolution de nos Éduc'Ateliers vers la création de l'Institut de formation à l'enseignement. Un formidable effet de levier pour agir au cœur du système éducatif.

Des formations innovantes et pratiques destinées aux professeurs et un cycle de conférences diffusées ensuite sur Internet, pour accompagner tous les enfants sur le chemin de la réussite scolaire.

En 2020, l'implication de tous sera essentielle afin de poursuivre ces grands projets structurants et d'accroître notre influence auprès des décideurs politiques.

Merci du fond du cœur aux donateurs qui, par leur générosité sans faille, permettent à notre Association de financer ces actions concrètes pour améliorer le système éducatif.

Quand l'École va mal, c'est toute la société qui en subit les conséquences.

L'espoir qui doit nous guider est de rebâtir ensemble une École dont les Français pourront à nouveau être fiers.

Ne baissons pas les bras, agissons dès aujourd'hui.

Priorité à l'Éducation !

Sylvain Marbach,
Président de SOS Éducation

SOMMAIRE

2 et 3 : Chiffres clés 2019 - Éditorial
4 et 5 : Notre association... à votre service
6 et 7 : Tous unis contre la violence à l'école
8 et 9 : L'Observatoire de la souffrance des professeurs
10 à 13 : Quand les parents notent l'école
14 et 15 : L'Institut de formation à l'enseignement
16 : Hommage d'un élève à son professeur

NOTRE ASSOCIATION… À VOTRE SERVICE

NOTRE IDENTITÉ

Origine

SOS Éducation a été fondée en novembre 2001, suite aux résultats inquiétants des premières études internationales PISA sur le niveau scolaire des jeunes Français. Déterminés à inverser la tendance, des citoyens se rassemblent pour agir et créent SOS Éducation.

Statuts et financement

SOS Éducation est une «association loi 1901», libre et indépendante, **financée exclusivement par la générosité** de ses membres. C'est la garantie d'une parole libre.

Missions sociales

SOS Éducation est une association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général. Son objet social est de rassembler tous les citoyens qui souhaitent obtenir une amélioration du système éducatif en France et d'agir par tous les moyens légaux pour y parvenir.

NOS VALEURS

Nous défendons le projet d'une École

- exigeante et bienveillante ;
- juste et égalitaire ;
- inclusive où chacun a sa place ;
- ambitieuse pour ses élèves ;
- épanouissante pour nos enfants ;
- ouverte sur les parents d'élèves ;
- reconnaissante envers ses professeurs.

Une École capable

- de faire progresser tous les élèves ;
- de faire respecter les règles de vie en classe.

Une École qui

- développe le goût de l'effort et du travail bien fait ;
- cultive l'envie de se dépasser, de se réaliser ;
- respecte et soutient ses professeurs ;
- donne le goût d'apprendre et de transmettre.

NOS CHAMPS D'ACTION

Sensibilisation & mobilisation

SOS Éducation informe la population sur les principaux enjeux du système éducatif en France. Elle mobilise les citoyens sur les thématiques éducatives les plus urgentes par des pétitions et bulletins d'information diffusés massivement par courrier et par e-mail. Les pétitions sont portées aux pouvoirs publics pour faire pression sur les décisions politiques afin d'améliorer notre École.

Lutte contre l'illettrisme

SOS Éducation s'engage pour la maîtrise des fondamentaux et l'inclusion scolaire, et lutte contre l'illettrisme. Elle soutient des initiatives qui contribuent à l'amélioration de l'enseignement et à réduire les inégalités. Elle milite pour un enseignement professionnel de qualité.

Lutte contre les violences scolaires

SOS Éducation défend le droit des élèves, des parents et des professeurs. Elle milite pour la mise en oeuvre de 10 mesures concrètes pour lutter contre les violences scolaires. Elle porte la parole et soutient les professeurs en situation de souffrance à travers «*l'Observatoire de la souffrance des professeurs*».

Études et enquêtes

SOS Éducation mesure l'opinion de la population sur le système scolaire et lui soumet des propositions d'actions. À l'été 2019, SOS Éducation a créé en partenariat avec l'IFOP, le 1er baromètre d'opinion des parents d'élèves sur l'École.

Formations et conférences

SOS Éducation propose des espaces de formation et d'échange de pratiques entre les enseignants. Elle développe des formations courtes et un cycle long de formation à l'enseignement. Elle organise des conférences destinées aux enseignants, aux parents et aux grands-parents.

Les Éditions SOS Éducation

SOS Éducation a édité 14 ouvrages répartis en 3 collections (Transmettre, Réfléchir, Témoigner). Ils traitent des méthodes d'enseignement, de l'état de l'École, de la vision d'une École tournée vers l'avenir.

NOS SOURCES

Les actualités du monde de l'Éducation foisonnent. Il faut scruter les articles juridiques, analyser les études scientifiques, trier les pratiques pédagogiques, être à l'écoute des mouvements d'opinion, pour repérer les actions à mener et capter le bon moment, le bon angle d'attaque.

Nous interrogeons des experts, des chercheurs, des professionnels du terrain pour approfondir l'analyse.

NOS MOBILISATIONS

Vos témoignages et vos alertes sont essentiels, ils nous permettent d'être **toujours proches du terrain**, et de rester concrets dans nos combats. Car SOS Éducation, c'est vous.

Nous décidons, éclairés par vos retours, le type d'action que nous devons entreprendre :

- Lancer une pétition adressée au ministre, élu ou décideur concerné (ex. : 10 mesures urgentes contre la violence à l'école, «Illettrisme à l'école, ça suffit!»...).
- Mobiliser les députés pour une action concrète (ex. : commission d'enquête sur la réforme du BAC...).
- Développer les projets pour lesquels SOS Éducation est la mieux placée pour le faire (ex. : formation des enseignants, édition de livres et manuels, Observatoire de la souffrance des professeurs...).

RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

- **Isabelle Bourhis** - Conseillère sociale, chargée des partenariats et de la vie scolaire auprès du ministre de l'Éducation nationale
- **Catherine Veillard** - Sous-direction des lycées et de la formation professionnelle de la DGESCO
- **Thierry Coulhon** - Conseiller Éducation auprès du Président de la République
- **Brigitte Trocmé** - Sous-direction lycée et formation professionnelle de la DGESCO
- **Souâd Ayada** - Présidente du Conseil Supérieur des Programmes
- **Jean-François Chesné** - Secrétaire général du CNESCO
- **Eric Charbonnier** - Analyste à la Direction de l'Éducation à l'OCDE
- **Clément Dherbécourt** - Chef de projet à France Stratégie
- **Louise Tourret** - Journaliste, animatrice et productrice de l'émission Être et savoir de *France Culture*
- **Agnès Verdier-Molinié** - Directrice de l'IFRAP
- **Marc Vannesson** - Délégué général de Vers le Haut

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sylvain Marbach
Président

Adeline Dargent
Trésorière

Pierre Schmidt
Secrétaire

NOTRE ÉQUIPE DE PERMANENTS

Sophie Audugé
Déléguée générale

Paola Carruolo
Responsable des relations institutionnelles et des formations

Éric Galland
Concepteur / Rédacteur,
Délégué à la protection des données

Émilienne Tanguy
Comptable

Yaëlle Kali
Secrétaire administrative polyvalente

Frédérick Larivière
Responsable de la chaîne graphique

NOUS CONTACTER

Par courrier : 120 boulevard Raspail, 75006 Paris
Par téléphone : 01 45 81 22 67
Par e-mail : contact@soseducation.org

TOUS UNIS CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Lutter contre la violence à l'école est un combat historique et fondamental pour SOS Éducation, au service de la réussite scolaire de tous les élèves. Car la réussite des apprentissages et l'éducation à la vie en société dépendent de la paix scolaire.

La peur bride l'attention, le bruit empêche de travailler, le manque de respect détourne de la tâche à accomplir. Les actes de violence touchent de près ou de loin tous les élèves et leurs professeurs, empêchant d'apprendre et d'enseigner.

C'est pourquoi, cette année encore, SOS Éducation et tous ses membres se sont mobilisés pour :

- informer sur les faits de violence à l'école ;
- soutenir des victimes de ces violences ;
- proposer des solutions aux pouvoirs publics.

Les membres ont été nombreux à se mobiliser en signant la pétition demandant à Thierry Coulhon, conseiller Éducation de l'Élysée, de porter nos 10 mesures contre la violence auprès du Président de la République et auprès du ministre de l'Éducation. Les cartons remplis de pétitions ont été déposés le 4 juillet 2019 à l'Élysée et nous avons pu rencontrer Thierry Coulhon pour débattre avec lui.

Le 5 septembre 2019, le ministère a sorti son «plan de lutte contre les violences scolaires». Vous pouvez être fiers : ce plan reprend 7 propositions portées par les membres de SOS Éducation. C'est l'aboutissement des actions que nous menons depuis 2010 contre la violence à l'École.

RENCONTRE AVEC THIERRY COULHON

Grâce aux pétitions des membres de SOS Éducation, la délégation de SOS Éducation a été reçue par Thierry Coulhon, mathématicien, conseiller éducation, enseignement supérieur, recherche et innovation auprès du président de la République. Ce qui nous a agréablement surpris, c'est sa franchise.
Nous avons présenté les 10 mesures urgentes contre la violence à l'École. M. Coulhon nous l'a confirmé : le ministre Jean Michel Blanquer et le Président partagent la quasi-totalité de nos propositions, mais il le concède, avec leur «plan violence», ils ne pourront pas aller aussi loin que ce qu'attendent les membres de SOS Education.

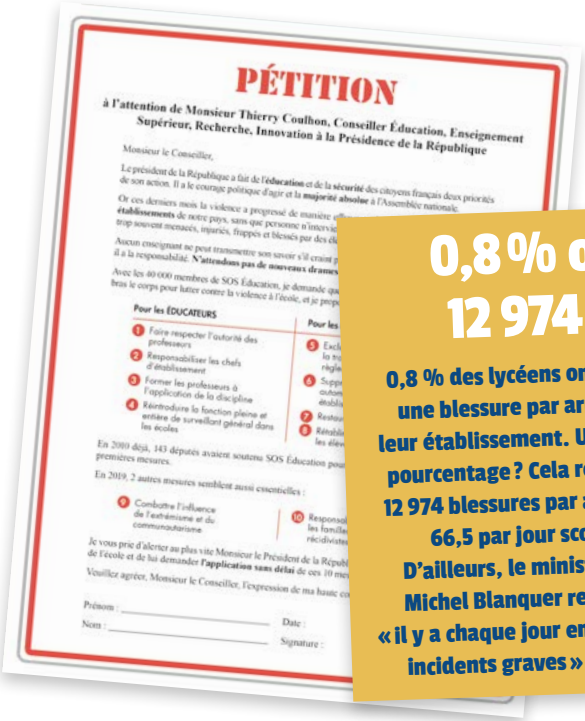

PÉTITION

à l'attention de Monsieur Thierry Coulhon, Conseiller Éducation, Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation à la Présidence de la République

Monsieur le Conseiller,

Pour les ÉDUCATEURS

1 Faire respecter l'autorité des professeurs
2 Responsabiliser les chefs d'établissement
3 Former les professeurs à l'application de la discipline
4 Réintroduire la fonction pleine et entière de surveillant général dans les écoles

Je vous prie d'alerter au plus vite Monsieur le Président de la Répub

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma haute co

Prénom : Date :
Nom : Signature :

0,8 % ou 12 974 ?

0,8 % des lycéens ont déclaré une blessure par arme dans leur établissement. Un « petit » pourcentage ? Cela représente 12 974 blessures par arme ! Soit 66,5 par jour scolaire. D'ailleurs, le ministre Jean-Michel Blanquer reconnaît : « il y a chaque jour entre 20 et 30 incidents graves » à l'école.

LES 4 PROPOSITIONS RETENUES CONCERNANT L'INSTITUTION SCOLAIRE

✔ Faire respecter l'autorité

Deux nouveaux décrets permettent d'apporter à chaque manquement grave aux règlements une réponse rapide, juste et efficace. Toute incivilité, atteinte ou autre fait grave commis à l'encontre d'un personnel de l'Éducation nationale doit systématiquement faire l'objet d'une réponse de la part de l'institution. C'est une grande victoire pour l'École !

✔ Responsabiliser les chefs d'établissement

Les procédures disciplinaires ont été simplifiées et un document interne doit notifier l'incident et la sanction apportée pour pouvoir faire un bilan annuel auprès du conseil d'administration de l'établissement. Le ministre Jean-Michel Blanquer a annoncé le 12 octobre 2019 que les chiffres de la violence scolaire seraient à nouveau publiés, par département, ce qui avait été arrêté depuis 2006.

✔ Former les profs à l'application de la discipline

Des «guides d'accompagnement» ont été édités à l'intention des personnels de l'Éducation nationale. Les plans académiques de formation proposent des actions de formation continue. Ces deux mesures montrent que la prise de conscience est là. Malheureusement les solutions semblent bien maigres comparées aux enjeux.

✔ Combattre l'influence de l'extrémisme et du communautarisme

Le ministre Jean-Michel Blanquer a mis en place dès son arrivée une cellule d'écoute pour les enseignants qui ne savent plus comment gérer les dérives communautaires, en particulier celles liées à l'islam. Depuis, la parole des profs se libère, et environ 30 signalements sont enregistrés par jour, selon le ministre. Mais cela reste très opaque. Une fois encore, la transparence laisse à désirer...

LES 3 PROPOSITIONS RETENUES CONCERNANT LES ÉLÈVES

✔ Exclure définitivement un élève à la troisième infraction grave au règlement intérieur

Le Plan violence insiste sur la responsabilisation de l'élève face à son acte qui peut aller jusqu'à des suites judiciaires. «*Tout le panel des sanctions doit être mobilisé, et notamment les mesures de responsabilisation. Les sanctions doivent être adaptées à la nature des faits reprochés. (...) En cas de faits plus graves, l'autorité judiciaire peut être saisie.*»

✔ Supprimer la réintégration automatique après exclusion d'un établissement scolaire

Le Plan violence instaure une période probatoire après l'exclusion.
«*Après une exclusion, une période probatoire est instaurée. (...) Il appartiendra aux principaux des collèges et aux proviseurs des lycées d'engager la modification des règlements intérieurs afin de préciser les mesures d'accompagnement.*»
Par ailleurs, le Plan violence prévoit la création d'un comité de pilotage placé auprès du directeur académique qui assurera la mise en œuvre et le suivi du plan de lutte contre les violences scolaires.

✔ Restaurer les internats spécialisés

Le Plan violence prévoit la mise en place d'un dispositif en deux étapes. L'élève violent est d'abord pris en charge en dehors de sa classe dans un dispositif spécifique de réhabilitation scolaire de type «classe relais». Puis, s'il ne parvient pas à se reconnecter avec l'institution scolaire, il sera pris en charge dans un internat spécialisé «internat tremplin». Il est prévu d'en créer un par académie d'ici 2022.

LES 3 PROPOSITIONS QUI N'ONT PAS ÉTÉ RETENUES

✘ Réintroduire la fonction pleine et entière de surveillant général dans les écoles

En 1970, le rôle de Conseiller Principal d'Éducation (CPE) a remplacé le rôle de surveillant général, en le diluant avec d'autres compétences éducatives et administratives. Le problème c'est que le respect de la discipline demande un effort permanent. Le niveau actuel de violence dans certains établissements justifie donc un poste à plein-temps. Le Plan violence n'évoque ni une réforme des CPE, ni la création de postes spécifiques dans les établissements.

✘ Rétablir prix et récompenses pour les élèves méritants

Le Plan violence n'en parle pas, c'est dommage. Alors que les « Directives générales pour l'établissement du règlement type des écoles » contiennent ces prescriptions : «*Le règlement type départemental peut prévoir des mesures d'encouragement au travail et des récompenses.*»

✘ La responsabilisation financière des familles

Le ministère est resté frileux face à la responsabilisation financière des familles des élèves délinquants récidivistes. Le ministère préfère mettre en place un Protocole d'accompagnement et de responsabilisation des parents (Par) qui peut les aiguiller vers des services sociaux ou de santé. Les parents de l'élève, ou son représentant légal, s'engagent alors à s'assurer que :

- leur enfant respecte ses obligations d'assiduité et de ponctualité (quitte à l'accompagner au collège) ;
- leur enfant vient avec son matériel ;

Ils s'engagent également à :

- prendre connaissance quotidiennement du carnet de correspondance et l'attester ;
- s'assurer que leur enfant a fait ses devoirs et l'attester ;
- participer aux réunions de suivi et aux réunions avec les assistants de service social ;
- s'assurer que leur enfant participe aux dispositifs d'aide et d'accompagnement, tels que «Devoirs faits» ou des stages de sensibilisation.

SOS Éducation, comme 67% des parents d'élèves interrogés dans le cadre du baromètre Ifop - SOS Éducation, demande que la **responsabilisation financière** des familles soit engagée pour que la situation s'améliore vraiment.

L'OBSERVATOIRE DE LA SOUFFRANCE DES PROFESSEURS

Créé en 2011 par SOS Éducation, l'***Observatoire de la souffrance des professeurs*** est entièrement dédié à l'écoute et à l'accompagnement des professeurs ayant subi des violences physiques ou psychologiques.

Un sondage commandé par l'association à l'IFOP en 2014 montrait déjà le niveau alarmant d'insécurité en milieu scolaire dans l'enseignement public :

- 40 % des enseignants affirmaient se faire insulter,
- 10 % s'étaient déjà fait agresser physiquement…
- et 21 % des enseignants d'Ile-de-France déclaraient ne pas se sentir en sécurité dans leur établissement !

Mais l'Éducation nationale fermait les yeux : depuis plusieurs années, les suicides de professeurs n'étaient même plus comptabilisés ! Un déni coupable qui fait froid dans le dos. La procédure qui existait auparavant n'a été réactivée que cette année, le 23 juillet 2019.

À la rentrée de septembre, Christine Renon, une directrice, se donnait la mort dans son école, pour protester contre l'abandon et le silence de la hiérarchie, suscitant un émoi de l'opinion publique.

Mais les choses vont-elles vraiment changer ?

À SOS Éducation nous avons toujours écouté à la fois les parents et les professeurs.

Porter leur voix est une de nos missions prioritaires.

Cette année, nous avons entièrement refondu le site de l'***Observatoire de la souffrance des professeurs*** pour augmenter son impact.

- Les enseignants en situation de souffrance y déposent leur témoignage et découvrent qu'ils ne sont pas seuls,
- Ils trouvent des conseils de première urgence,
- Ils découvrent vos témoignages « merci Professeur » qui peuvent leur redonner le goût de remplir leur belle mission.

L'Observatoire de la Souffrance des Professeurs

EXTRAITS DE TÉMOIGNAGES DE SOUFFRANCE DES PROFESSEURS

« Une collègue d'anglais se fait vider une poubelle sur la tête par un élève en classe. La principale refuse la tenue d'un conseil de discipline […] L'élève n'a pas été sanctionné. »

Mme Audrey

« Malgré de très bons rapports avec la majorité des élèves, j'ai reçu, de certains élèves, des menaces verbales, des insultes et une menace de mort sur un message déposé sur le bureau. Une enquête a eu lieu, la responsable démasquée, mais le conseil de discipline a été refusé… »

Mme Marie-Martine

« J'ai été agressé dans l'exercice de mes fonctions, il y a quelques années, à coup de couteau et de barre de fer par deux anciens élèves […] J'ai été assez sérieusement blessé, j'ai déposé plainte, l'Administration n'a pas déposé plainte… »

M. Christian

« Professeur d'histoire pendant 12 ans, j'ai passé en 1996 le concours de personnel de direction de l'éducation nationale où j'ai été reçue en bon rang. La formation des personnels correspondait entre autres à l'époque et cela m'avait beaucoup choquée en un lavage de cerveau. « Maintenant, vous êtes passés de l'autre côté de la barrière ».
Quelle notions du management et du travail en équipe ont ces inspecteurs qui n'attendent des chefs d'établissements que de faire fonctionner le système sans ou contre les enseignants dont ils sont issus !
Ma carrière est pleine de ces déconvenues devant des méthodes qui nuisent aux enseignants et surtout aux élèves. Mon témoignage serait trop long mais je suis à votre disposition. J'ai démissioné à 50 ans !! il y a huit ans maintenant »

Mme Brigitte

Suite à notre opération menée en mai, vous avez été plus de 300 à nous transmettre vos souvenirs de rencontres avec des enseignants formidables qui ont changé vos vies. **Un grand merci à vous**.

Vos écrits magnifiques, incroyablement touchants, nous rappellent la beauté et la grande responsabilité qui accompagnent le métier d'enseignant. Tous les témoignages pour lesquels vous en avez donné l'autorisation ont été publiés sur le nouveau site de l'Observatoire dans une rubrique intitulée « merci Professeur »...

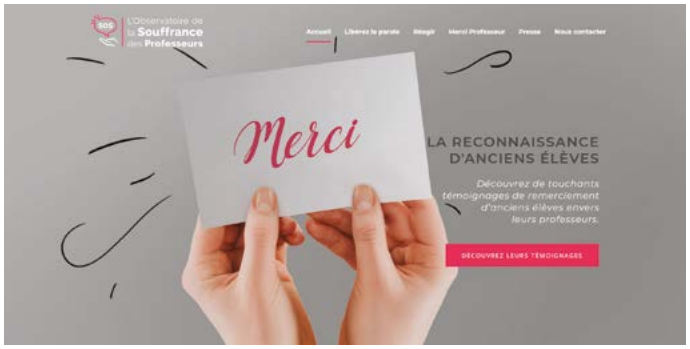

REMERCIEMENTS AUX PROFESSEURS

Lycéenne, j'ai rêvé de devenir astronaute par passion pour la mécanique céleste. Une passion découverte en seconde et première S grâce à un professeur de physique-chimie qui illustrait toujours ses cours d'exemples réels du quotidien. Mais je n'étais pas très performante en maths en raison d'un blocage dans cette matière depuis la classe de 4ème. J'avais perdu mon père l'été précédent cette rentrée et pour une raison obscure mes résultats en maths s'étaient dégradés. Alors quand j'ai demandé à Monsieur Georges Tarabbia, en première S si je pouvais imaginer devenir ingénieur puis astronaute, il n'a pas ri mais souri. "Tu es une fille intelligente; tu peux le faire. Merci Monsieur Tarabbia, vous avez changé ma vie. Je suis devenue ingénieur en aéronautique. Je n'ai pas été retenue lors des sélections pour les astronautes de l'ESA en 2008 mais j'ai tenté la candidature. Grâce à la confiance en moi que vous m'avez donnée, j'ai créé mon entreprise et elle se développe.

La professeure de français du collège technique avait misé un jeton gagnant sur ma tête. Elle avait, sans que je le sache, organisé une collecte auprès des autres enseignants pour me fournir les outils que je ne pouvais pas payer... Pourtant je ne partageais pas ses idées, et je lui faisais comprendre en développant dans mes dissertations des idées opposées aux siennes. Le duel des idées ! Elle et moi avions pris goût à ces joutes épistolaires et même oratoires. Je pense qu'elle les a volontairement entretenues pour doper mon penchant à la controverse. Mais j'étais trop jeune pour réaliser cela. Un jour cependant, elle déclara : «Vous êtes capable d'analyses rarement rencontrées dans un milieu technique. Mais pourquoi diable êtes-vous venu vous fourvoyer ici?». Elle ajouta : «Changer d'orientation il en est encore temps. Faites donc des études, classiques, je vous y aiderai. Plus tard vous pourriez faire, euh... avocat, oui c'est cela, un bon avocat. Vous avez tout ce qu'il faut pour cela!». Sur l'instant je l'ai détestée. Comment pouvais-je m'être trompé à ce point sur moi-même? Mais plus tard, j'ai réalisé la justesse de vue de cette professeure perspicace. La technique avait fini par m'ennuyer. J'ai changé de route, j'ai suivi ses conseils, et je me suis pleinement réalisé. J'ai voulu qu'elle le sache. J'ai conservé son adresse. Mais trop tard, elle s'était envolée au paradis des profs sans savoir combien elle avait compté pour moi.

Portraits de profs: si ma mémoire ne devait garder qu'un seul nom, parmi tous ceux qui m'ont enseigné, ce serait celui de mon prof de maths, Monsieur Fredj. Dans mes souvenirs, dans mon respect, dans mon affection, il a sa statue, haute, massive, impressionnante, à son image. Cet homme était un géant bourru au cœur tendre. Un magnétisme indicible le reliait aux élèves, pour le plus grand bien des mathématiques, que l'on apprenait moins comme une science que comme une sorte de rite initiatique. Cet homme, dont on dit qu'à l'époque il n'était pas agrégé, avait le génie de l'enseignement. Il faisait s'exprimer les plus doués, mais, plus encore, il était le véritable Saint-Bernard des nuls.... et c'est pour cela que je l'ai bien connu !!. Monsieur Fredj avait un don mystérieux, celui de faire comprendre : lorsqu'il expliquait, tout devenait lisible, cohérent, accessible.On connaissait alors l'ivresse de foudroyants progrès.
Merci, Monsieur Fredj, pour ces années inoubliables, et maintenant que vous êtes partis vers des équations sans inconnues, sans doute vous penchez-vous sur vos anciens élèves, comme le poète disparu que vous êtes à jamais.
Ce texte provient d'une galerie de portraits de profs ayant enseigné au lycée Bugeaud d'Alger. Il a été rédigé par un ancien élève de ce lycée. Il est le reflet fidèle de ce que nous ressentions tous, anciens élèves de Monsieur Fredj.

Je me souviens d'un professeur de français en classe de 1re et terminale qui m'a donné l'amour de la littérature et de la langue française en général. Cet homme très cultivé avait la passion des belles lettres et ne laissait personne indifférent. Sa façon d'enseigner et de transmettre le savoir était inimitable. Avant chaque cours, je savais que j'allais apprendre quelque chose. Je savais qu'il allait me transporter dans des contrées littéraires inattendues. Ce professeur était aussi passionné de théâtre et grâce à lui, j'ai découvert cette discipline, grâce au rôle, que j'ai interprété dans 2 pièces de théâtre antique qu'il avait mises en scène au sein de sa troupe de jeunes comédiens en herbe. Merci encore Monsieur le professeur.

QUAND LES PARENTS NOTENT L'ÉCOLE

http://bit.ly/barometre-ifop-soseducation2019

NOUVEAU BAROMÈTRE ANNUEL SOS ÉDUCATION – IFOP

SOS Éducation a tenu cette année à donner la parole aux parents d'élèves, au-delà de ses membres, en mettant en place un vaste et inédit sondage. L'association a lancé en août 2019 la première édition d'un baromètre national en partenariat avec l'institut de sondage IFOP.

C'est SOS Éducation qui a initié le questionnaire de ce sondage afin de connaître en profondeur les revendications et les sentiments des parents des élèves scolarisés dans le primaire et le secondaire.

C'est la première fois qu'une enquête d'une telle ampleur est menée par une structure indépendante auprès d'un échantillon représentatif de plus de 1 000 parents d'élèves. Dont les parents qui travaillent dans l'enseignement, trop souvent oubliés…

L'étude montre que les parents d'élèves adoptent une position ambivalente vis-à-vis de l'École, selon qu'ils considèrent « l'institution » dans son ensemble ou le rapport personnel qu'ils ont à l'éducation de leurs enfants.

Globalement, les jugements sont sévères à l'égard de l'Éducation nationale, minés notamment par un sentiment de dégradation générale du système éducatif.

Les parents manquent de confiance en Jean-Michel Blanquer pour l'améliorer. Ils l'exhortent malgré tout à agir face à ce sombre tableau.

Concernant l'établissement de leurs propres enfants, les parents d'élèves font preuve d'une relative bienveillance quant aux conditions d'accueil et de scolarisation. Pourtant, **dans la comparaison « public-privé »**, le doute s'installe parmi les parents ayant scolarisé leur enfant dans le public sur la capacité de ce type d'établissement à fournir toutes leurs chances de réussite aux enfants.

Les résultats de cette étude sont très riches. Le premier d'entre eux concerne l'opinion des parents d'élèves sur notre ministre Jean-Michel Blanquer et sur l'action de son ministère.

L'opinion des parents sur Jean-Michel Blanquer et sur ses actions

Le constat est amer : 57 % des personnes interrogées en ont une mauvaise opinion.

De nombreuses situations mènent les parents d'élèves à ne pas soutenir les choix du ministre.

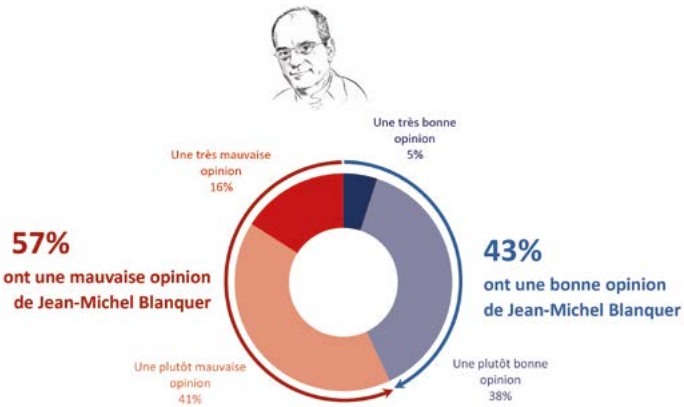

Ce chiffre cache une réalité très contrastée : si les parents qui mettent leurs enfants dans l'enseignement privé apprécient le ministre à 54 %, ceux dont les enfants sont dans le public ne sont que 31 % à le soutenir.

S'il est plébiscité par les électeurs de Macron et de Fillon à 60 et 59 %, il est dénigré par l'électorat de Mélenchon et de Le Pen : seulement 31% approuvent sa politique.

La défiance des parents est importante notamment sur la capacité du ministre à résoudre les grands fléaux de l'éducation :

- Le mal-être des enseignants
- Les violences à l'école
- La lutte contre les inégalités des chances
- L'amélioration du niveau des élèves

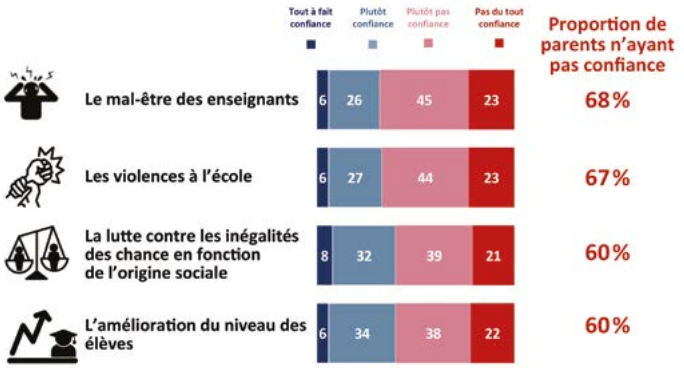

L'opinion des parents sur la violence à l'école

91 % des parents d'élèves demandent de **garantir la transparence** sur les actes de violence.

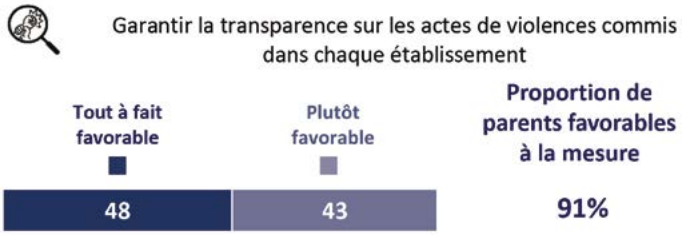

Et 90 % des parents d'élèves sont pour « rétablir l'indicateur de mesure de la violence scolaire dans chaque établissement ».

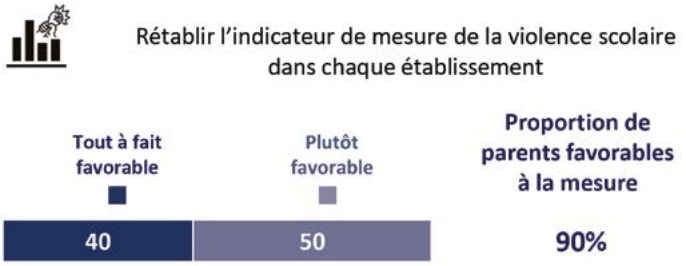

L'opinion des parents sur la responsabilisation

90 % des personnes interrogées pense qu'une responsabilisation des parents et des élèves est cruciale.

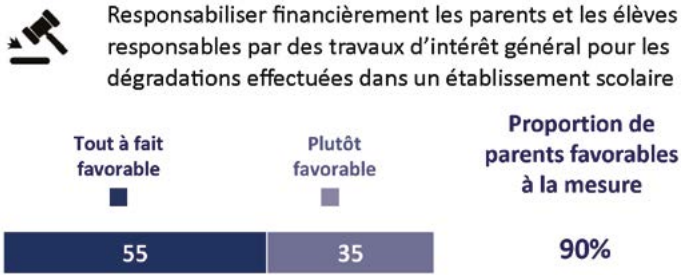

L'opinion des parents sur le niveau des élèves

Les parents d'élèves sont 63 % (presque 2 sur 3), une valeur qui a augmenté de 6 points depuis 2005, à penser que le niveau des élèves en France s'est détérioré depuis une dizaine d'années. Ils sont surtout 27% (en hausse de 10 points depuis 2005) à trouver que le niveau s'est beaucoup dégradé.

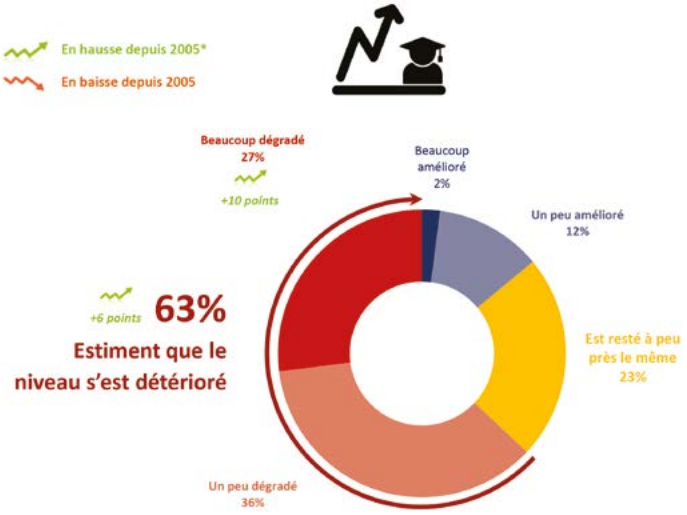

Les mesures plébiscitées

92 % des parents d'élèves sont pour rétablir le redoublement sous conditions.

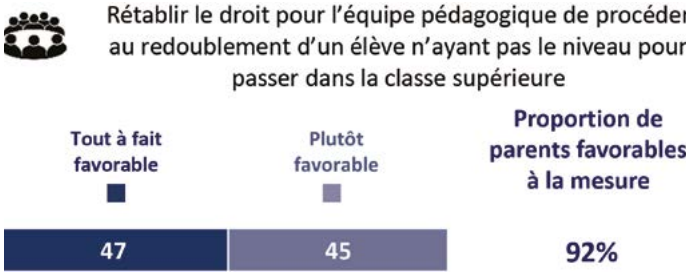

Plus de 4 personnes interrogées sur 5 sont favorables à un examen en fin de CM2.

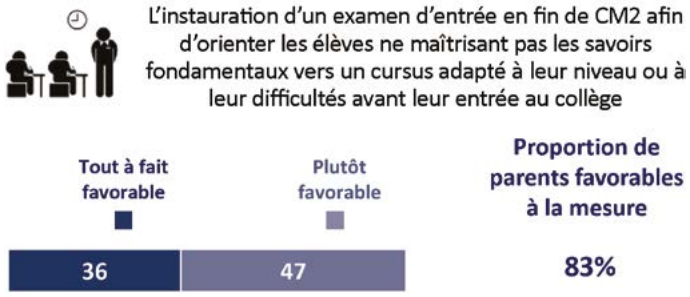

L'opinion des parents sur l'établissement de leurs enfants

S'ils sont négatifs sur l'état de l'Éducation en général, les parents sont globalement satisfaits de la façon dont leur enfant est scolarisé. Quelque 59 % d'entre eux pourraient même dire du bien de l'établissement de leur enfant et le recommander auprès d'autres familles.

Les parents qui se disent globalement satisfaits de l'établissement dans lequel est scolarisé leur enfant, le sont à propos du niveau scolaire, des valeurs, de la pédagogie et de la sécurité. Ils sont par contre 29 % à être exaspérés par le niveau d'absentéisme des professeurs, et 48% à s'inquiéter du nombre d'élèves par classe.

L'opinion des parents sur la différence entre l'école privée et l'école publique

Selon le sondage, 68 % soit 2 parents sur 3 dont l'enfant est scolarisé dans le public pensent avoir fait le bon choix. Les parents qui ont opté pour le privé sont quant à eux totalement convaincus, à 92 % soit plus de 9 sur 10, d'avoir pris la bonne décision pour leur enfant.

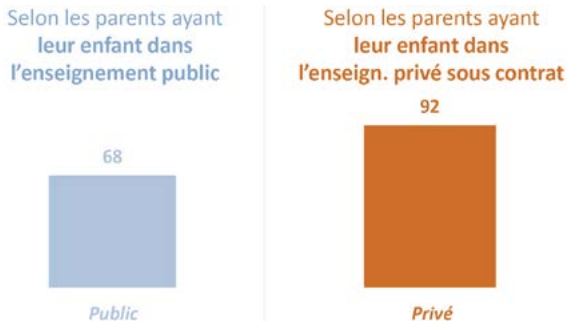

La demande de transparence sur les résultats public - privé

Le baromètre montre que de très nombreux parents d'élèves demandent une vraie transparence sur les résultats scolaires des établissements. 69% des parents d'élèves demandent que le ministère de l'Éducation nationale communique séparément les résultats des établissements publics et privés. Les parents d'enfants scolarisés dans le public sont plus nombreux (72%) que ceux du privé sous contrat (59%) à exprimer cette demande.

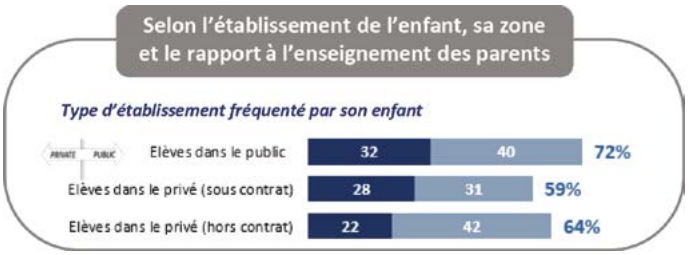

À 39%, les classes trop chargées agacent autant les parents des enfants scolarisés dans le public, que ceux des enfants scolarisés dans le privé.

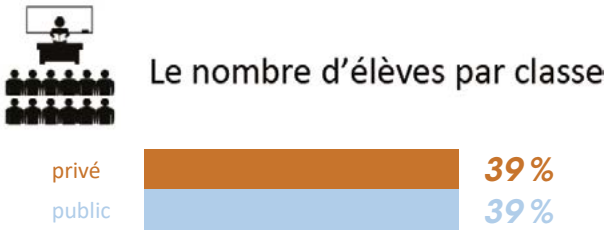

Les parents qui ont choisi le privé sont plus sensibles à la notoriété de l'établissement, au «niveau» scolaire, au taux de réussite aux examens, ainsi qu'aux «valeurs éducatives et religieuses» de l'équipe éducative. Ils sont satisfaits, à 88%, des relations avec les professeurs contre 76 % des parents d'élèves scolarisés dans le public.

Les parents des élèves scolarisés dans le privé sont indéniablement mieux lotis en ce qui concerne la gestion des absences de professeurs. Si seuls 61% des parents du public sont satisfaits de la gestion des absences des professeurs de leurs enfants, 81% des parents de l'enseignement privé le sont, sans doute parce que l'enseignement privé sous contrat applique plus volontiers un système de remplacement interne que dans le public.

La demande d'autonomie

85 % des parents d'élèves demandent que le ministère de l'Éducation nationale donne plus d'autonomie aux chefs d'établissements.

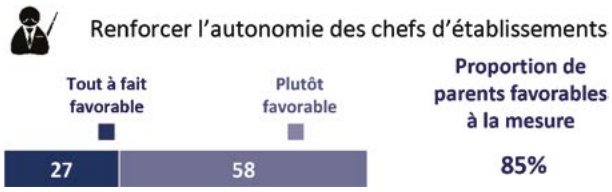

QUAND LES MEMBRES DE SOS ÉDUCATION NOTENT L'ÉCOLE

667 membres ont répondu aux mêmes questions du baromètre, dans les mêmes conditions.

Les membres de SOS Éducation **ont plutôt une meilleure opinion de Jean-Michel Blanquer** que le reste des parents d'élèves interrogés.

Les membres de SOS Éducation sont plus critiques que les autres parents d'élèves sur les solutions pour améliorer le système : ce n'est pas d'augmenter le budget.

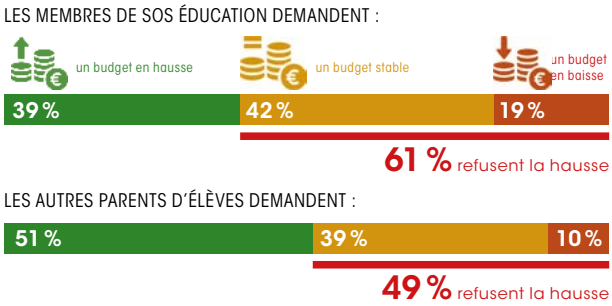

Les membres de SOS Éducation ne font pas confiance au gouvernement et au ministère de l'Éducation nationale pour améliorer le système éducatif.

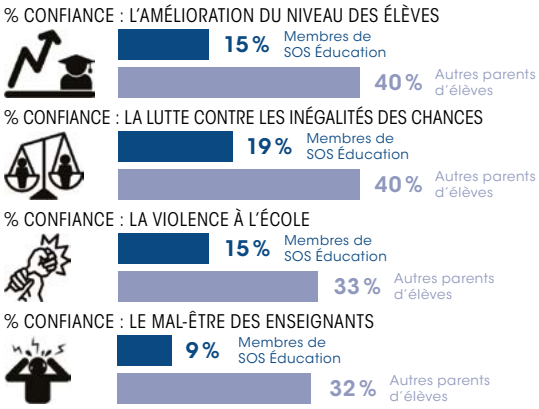

La quasi totalité des membres de SOS Éducation constate l'effondrement du niveau scolaire.

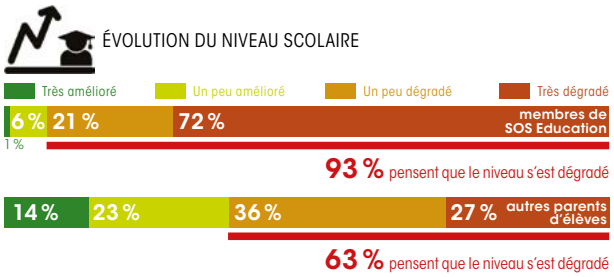

Les membres de SOS Éducation sont mieux informés : 80 % savent que la méthode syllabique est la meilleure pour apprendre à lire, contre 44 % des autres parents.

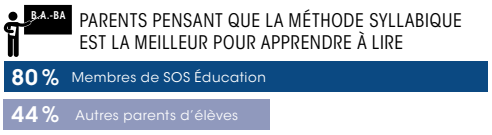

Sur les programmes scolaires, un fossé sépare les parents membres de SOS Éducation des autres parents.

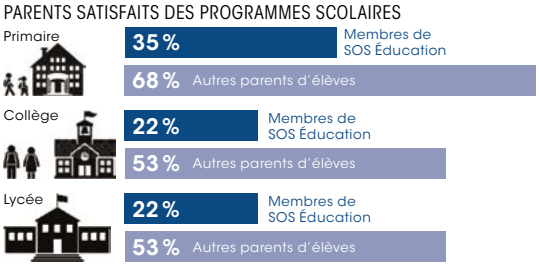

Concernant la transparence des résultats entre les établissements privés et publics, tous les parents d'élèves y sont très majoritairement favorables.

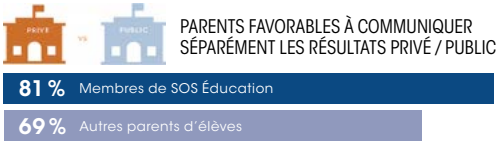

Tous les parents d'élèves (membres ou non membres de SOS Éducation) constatent la détérioration du respect de l'autorité des enseignants.

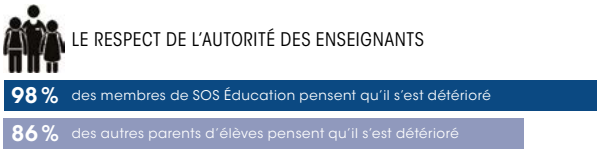

Soutien massif sur nos mesures

Point très positif, les propositions de SOS Éducation pour réformer le système éducatif sont unanimement soutenues par tous les parents d'élèves.

	Membres de SOS Éducation	Autres parents d'élèves
RÉTABLIR LE DROIT AU REDOUBLEMENT	93 %	92 %
GARANTIR LA TRANSPARENCE SUR LES ACTES DE VIOLENCE	96 %	91 %
RÉTABLIR L'INDICATEUR DE MESURE DE LA VIOLENCE SCOLAIRE	92 %	90 %
RESPONSABILISER FINANCIÈREMENT LES PARENTS ET LES ÉLÈVES	97 %	90 %
RENFORCER L'AUTONOMIE DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS	86 %	85 %
SUPPRIMER LA CARTE SCOLAIRE	73 %	71 %

INSTITUT DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT

La formation : un enjeu majeur

«La formation des enseignants est l'élément clé pour changer l'École», nous confirmait Éric Charbonnier, lors de notre entretien. Analyste à la direction de l'éducation et des compétences à l'OCDE, il est en charge pour la France des études PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des Élèves) et TALIS.

La France est le cancre des 48 pays passés au crible de cette étude menée par l'OCDE. Nos enseignants peinent à construire des séquences de cours efficaces, car ils ne sont presque pas formés à la pédagogie.

L'exemple de l'Allemagne

En 2001, la sortie des résultats de la 1ère étude PISA provoque une prise de conscience chez nos voisins. L'Allemagne est classée 21e en compréhension de l'écrit (la France est alors 11e). C'est un choc. Ils engagent immédiatement une profonde réforme de leur système de formation des enseignants.

Quinze ans plus tard, PISA 2016 constate que l'Allemagne grimpe à la 11e place alors que la France dégringole à la 19e !

La situation en France

Sur la base de ce constat, SOS Éducation a mené en interne une analyse de l'offre des formations disponibles en France pour les enseignants, et nous avons interrogé directement les intéressés. Il ressort de cette étude que :

- les programmes de formation ne sont pas adaptés aux besoins ;
- les enseignants n'ont pas accès aux formations qu'ils demandent ;
- les formateurs des instituts de formation de l'Éducation nationale ne sont pas toujours neutres et les mieux placés pour former leurs pairs ;
- certains diffusent des principes et des méthodes qui relèvent davantage de l'idéologie que de la formation à des pratiques efficaces ;
- les formations de l'Éducation nationale sont souvent perçues comme une forme de «flicage» ; ils préfèrent suivre des formations hors du cadre institutionnel...

Les formations de SOS Éducation

SOS Éducation propose depuis 2011 des formations courtes sous forme d'ateliers en demi-journée. En totalité votre association **a accueilli 1 318 stagiaires, réalisé 104 ateliers, traité 61 thèmes différents, avec toujours un haut niveau de satisfaction des participants**.
Il était donc temps de passer à la vitesse supérieure tant le besoin est criant et mal servi. C'est dans ce contexte que SOS Éducation a lancé en septembre l'Institut de Formation à l'Enseignement (IFE) avec au programme des formations aux formats inédits.

Service intégré à l'association, l'IFE entend devenir la référence en matière de formations à l'enseignement en proposant des programmes longs et d'autres courts.

Notre programme phare

Nous présenterons prochainement une demande de certification de notre programme long intitulé «*Enseigner à tous les élèves*».

Ce programme de 16 jours, proposé en exclusivité par l'IFE, est unique en France.

L'intervenante est une experte reconnue en sciences de l'éducation et une enseignante de Lettres classiques très expérimentée, puisqu'elle concentre 35 années de métier. Elle dispose d'une pratique approfondie en matière d'adaptation pédagogique aux différents profils d'élèves, notamment pour les enfants intelligents qui présentent des troubles spécifiques des apprentissages comme la dyslexie, la dyspraxie...

Ce cycle de 9 modules s'étend du 23 octobre 2019 au 8 juillet 2020. Au-delà des apports formels de la formation, ce parcours donne la possibilité à un groupe d'enseignants de dialoguer tout au long de l'année scolaire pour partager les meilleures pratiques et développer ensemble de nouveaux outils plus efficaces pour leurs élèves. La formation se déroule en journée complète pendant les vacances scolaires et les samedis, ce qui montre la motivation des participants.

Des débuts prometteurs

La première promotion est composée à 2/3 d'enseignants du public, et le 1/3 restant, d'enseignants du privé. À l'issue des 3 premières journées, ils nous ont exprimé leur pleine satisfaction.

L'IFE propose également des programmes focalisés sur l'apprentissage des fondamentaux.

Taux de satisfaction à la formation *Enseigner à tous les élèves*

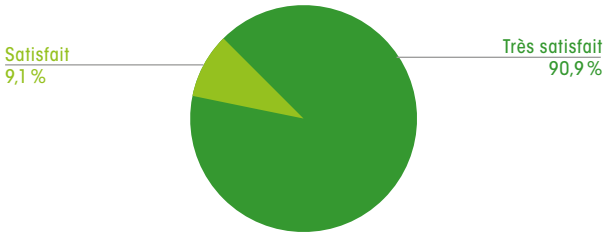

Nos modules sur les fondamentaux

La première formation, d'une durée de 3 jours, a eu pour thème «Comment enseigner efficacement la lecture et l'écriture». Elle a été conçue pour les enseignants de CP et CE1.

L'intervenante est une enseignante qui a plus de 10 ans d'expérience à ce niveau de classe. Elle applique la méthode syllabique, dans une version mise à jour de la «méthode Cuissart». Elle est d'ailleurs correctrice de l'ouvrage dédié à cette méthode «La bonne méthode de lecture» édité par la Librairie des Écoles et mentionné dans notre Guide des manuels syllabiques.

Les enseignants ayant suivi ce module ont exprimé un haut niveau de satisfaction.

Taux de satisfaction à la formation
Enseigner efficacement la lecture et l'écriture

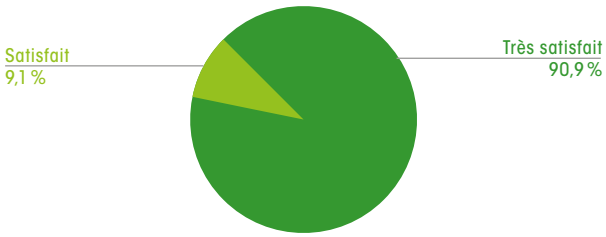

Nous lancerons sur le premier semestre 2020 trois formations sur le même modèle concernant l'enseignement des mathématiques, du français et de l'anglais.

L'effectif de nos groupes de formation est de 8 à 15 participants afin de garantir un haut niveau de qualité.

Chaque participant à nos formations doit compléter un dossier d'inscription dans lequel il doit exprimer ses motivations à s'engager dans un programme de l'IFE.

Sur chacune de nos communications, nous informons les participants que les formations sont accessibles grâce à la générosité des membres donateurs de SOS Education, sans lesquels ces actions ne pourraient pas avoir lieu.

CYCLE DE CONFÉRENCES

Ouvertes à tous, les conférences de l'IFE ont pour vocation de rendre abordables des contenus pédagogiques et scientifiques intervenant dans le champ éducatif. Ces connaissances sont essentielles pour mieux accompagner nos enfants, petits-enfants et élèves dans leurs apprentissages. Ces conférences sont également l'occasion de rencontrer et de débattre avec des professionnels experts de l'enseignement et de l'éducation.

Nos conférences connaissent un franc succès. Pour 60 à 80 places disponibles nous avons en moyenne 120 à 150 demandes d'inscription.

Nos conférences sont ensuite diffusées sur Internet. La vidéo intégrale de la première conférence (2 heures) a été regardée par 4 618 personnes. Vous pouvez retrouver les vidéos de nos conférences ici :
https://soseducation.org/conferences

Quel est votre degré de satisfaction concernant cette conférence ?

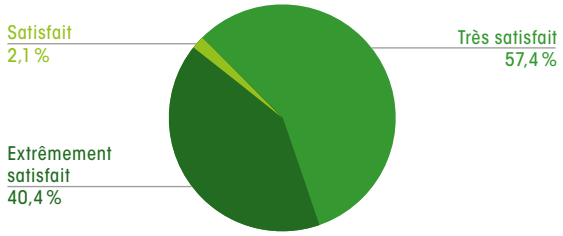

C'est grâce à la générosité de nos membres donateurs que ces conférences sont possibles.

Soyez-en remerciés chaleureusement !

Conférences passées

- 16/10 - Comprendre comment l'enfant apprend
- 14/11 - Comprendre les troubles «dys» : dysphasie, dyspraxie, dyslexie, dyscalculie…

À venir

- L'aide aux devoirs : conseils et stratégies gagnantes

Prochaines thématiques (courant 2020)

- Émotions et Apprentissages
- Les troubles de l'attention

Retrouvez le programme des conférences et inscrivez-vous sur internet :
https://soseducation.org/conferences
ou en appelant le 01 45 81 22 67

HOMMAGE D'UN ÉLÈVE À SON PROFESSEUR

Nous avons été particulièrement touchés par l'hommage de Monsieur BAUMANN à son professeur Monsieur FOHRER, lors de ses obsèques le 5 juillet 2018 à ROUFFACH. Il témoigne de toute la reconnaissance d'un homme envers ce professeur qui a changé le cours de sa vie.

HOMMAGE À HENRI FOHRER

Chère Madame Germaine FOHRER et toute votre famille,

Nous, ses anciens élèves, sommes ici pour partager votre grande peine et aussi pour rendre hommage à Monsieur Henri FOHRER.

Comme lui-même ne se mettait jamais en avant, c'est à nous qu'il appartient de rappeler quel Maître d'école exceptionnel et aussi quel grand monsieur il était.

J'ai été moi-même son élève en classe de CM2 pendant l'année scolaire 1954-1955, deux ans après son arrivée à ROUFFACH.

À cette époque, on n'entrait pas automatiquement en classe de 6e. La 6e, il fallait la mériter au travers d'un Examen d'entrée, déjà une première sélection…

Tous les vendredis matin, l'ensemble de la classe de CM2 participait sous la dictée de Mr H. FOHRER à un examen blanc d'entrée en 6e ; les résultats et classements étaient affichés, je les vois encore, près de la première fenêtre de gauche de notre Salle de Classe, à l'École des garçons d'à côté.

J'étais, j'ose le dire, souvent le premier.

Mr H.FOHRER, outre son intuition, disposait ainsi de bons arguments pour obtenir, par une démarche personnelle auprès de mes parents, ouvriers très courageux au demeurant, qu'ils m'inscrivent en définitive en 6e (Octobre 1955).

Ce fut le début d'une belle ascension sociale par le mérite scolaire pour aboutir aux Postes de Professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg et de Chef du Service hépato-gastroentérologie de l'Hôpital Universitaire de Hautepierre. Mr H.FOHRER en fut l'initiateur et ceci est inoubliable.

Je me souviens encore de son immense bonheur qu'il avait exprimé, je le cite «en tant qu'anciens et bien modestes instituteurs», quand nous l'avions convié, avec Vous, Madame, à la remise à Strasbourg, de mes insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur, en avril 1998.

Mais, à mon Hommage Personnel, je voudrais associer sans vouloir trahir leurs pensées, les hommages de la majorité des autres de ses nombreux élèves.

Le nouveau Ministre de l'Éducation nationale, Monsieur Jean-Michel BLANQUER, il y a un an, a proposé pour les écoles une remise à plat pour le niveau général.

Mais Vous, Mr H.FOHRER, à l'époque déjà, vous nous aviez parfaitement appris à lire, écrire, calculer... Mais aussi enseigné, c'est peut-être ce qui nous a le plus marqué, les valeurs fondamentales de la vie (en société).

Je veux parler ici de la politesse (la première des vertus), du respect du prochain (fille et garçon au même degré), du respect des Enseignants et des Aînés, et du devoir de reconnaissance (envers nos parents).

Nous nous souvenons de ces très belles paroles prononcées par l'Illustre savant Louis PASTEUR que vous aviez l'habitude de nous faire apprendre presque tous les ans :

«Ô mon Père, Ô ma Mère, Ô mes chers disparus, c'est à vous que je dois tout…»

Je vous l'ai rappelé tout récemment quand après un petit voyage à Dole (ville natale de Pasteur), je vous avais écrit pour votre 100e anniversaire, le 12 juin dernier.

Madame Germaine FOHRER et toute votre famille, vous pouvez être fières, d'ailleurs vous le ressentez très bien, de votre Époux, Papa, Beau-Père, Papy et arrière-Papy. Les élèves, les parents, les enseignants aussi, pour qui vous êtes un modèle (comme vous l'avez été pour moi pour aimer partager le savoir),

Cher Monsieur Henri FOHRER, cher Maître, tous vous doivent un très grand merci.

René BAUMANN